

Les douze jours de l'enquête

C'est hier que les délégués d'Amnesty International (AI) ont tenu une conférence de presse, l'occasion de faire le point sur dix jours d'enquête. Un calendrier chargé, mené à pas de course. Pour quelles conclusions ?

A leur sortie de l'aéroport d'Alger, le 3 mai, les missionnaires d'AI annoncent à une myriade de journalistes : « Nous venons effectuer des investigations approfondies. » Cela faisait quatre ans qu'AI n'avait pas foulé le sol algérien, faute de visa. Et son retour se fait sur invitation du Président de la République.

Ses représentants évitent, pour ne pas heurter dans sa souveraineté le pouvoir algérien, d'employer le mot « enquête ». Pourtant, c'est bien à quoi ils s'attellent durant tout leur séjour. Signe annonciateur : les missionnaires évitent de passer par le salon d'honneur de l'aéroport, comme pour signifier leur détermination à « enquêter en toute indépendance. » Après lui avoir témoigné de la bienveillance dans cette Algérie qu'ils qualifient de « maison de verre », les médias publics ont fini par publier des brûlots contre Amnesty au moment où, devant l'unanimité à l'étranger, où les appels des familles victimes du terrorisme sont mis en sourdine, AI met un bémol dans le soutien à l'amnistie décrétée par le Président Bouteflika. « Il ne peut

avoir de réconciliation et de paix durable sans justice. S'il y a amnistie sans justice, il y a défaut », avait soutenu, lors d'un point de presse, M. Roger Clark. L'ONG ne demande pas moins que « le passage des terroristes amnistiés devant les tribunaux pour répondre de leurs actes ».

Le bémol d'Amnesty

Toute la démarche de Bouteflika est remise en question. Certains observateurs ont vu dans cette sortie d'AI une approche tactique, car l'ONG craignait que « les bavures du pouvoir ne soient diluées dans l'amnistie générale ». Dans la wilaya de Blida, les représentants d'AI se sont entretenus avec les rescapés des massacres et les membres de l'association Djazairouna. Au sujet de l'« ignorance » des victimes des groupes islamistes armés par AI, un représentant de l'ONG dira que leur ancienne charte ne permettait de prendre en charge que les victimes des Etats, mais qu'elle allait désormais s'occuper des victimes des « entités » grâce aux modifications apportées à cette charte.

A l'hôtel El Djazaïr où ils ont séjourné, les membres d'AI ont vu défiler des cohues de familles victimes du terrorisme. Fulminant de rage, celles-ci ont attiré l'attention des délégués sur l'injustice dont elles sont l'objet. Leurs témoignages sans équivoque devraient nuancer les

convictions d'AI quant à la paternité des massacres et assassinats. « Nous avons expliqué aux représentants d'AI quelle était l'origine du terrorisme, qui remonte avant l'interruption du processus électoral de 92. Que les massacres de civils, l'assassinat de journalistes et d'intellectuels sont l'œuvre des islamistes armés. Nous sommes une preuve vivante, nous connaissons les tueurs », a déclaré Djamil Benrabah, le président du Comité de coordination pour la vérité et la justice (CCVJ).

Audiences...

Au ministère de la Justice, où elle s'est rendue dimanche dernier, l'ONG revient à la charge en demandant aux cadres du ministère : « Pourquoi les terroristes ont-ils été amnistiés sans être jugés ? » Les enquêteurs retiennent contre le département d'Ahmed Ouyahia le fait d'avoir rejeté les plaintes déposées par les familles victimes du terrorisme contre les tueurs, l'absence d'enquêtes judiciaires et le refus

de laisser ces familles se constituer en partie civile pour témoigner et demander des dédommagements lors des procès des terroristes. Mais les doutes sur la paternité du terrorisme ont tenaillé l'esprit des enquêteurs. Tout au long de leur séjour, ils n'ont cessé de puiser dans leur jargon pour désigner les terroristes. « La violence des deux côtés » ou les « groupes armés » sans y associer celui d'islamistes, sont leurs formules favorites.

Dans leur recherche effrénée de la moindre implication du pouvoir, ils n'ont pas hésité à se déplacer sur les lieux des massacres. La Mitidja est sillonnée en long et en large pour recueillir les témoignages des villageois endeuillés par le terrorisme. A Relizane, l'ONG a préféré enquêter du côté de la ferme d'un ancien DEC, accusé de massacres de citoyens et ne font pas le déplacement à Had Chekala, préférant rencontrer les victimes du terrorisme dont des rescapés du massacre de 1997,

dans la ville de Relizane. Le refus du déplacement à Had Chekala tient-il lieu d'identification ? Cela semble être le cas.

De retour de Relizane, les missionnaires d'AI font escale à Tizi Ouzou, le temps de s'entretenir avec la sœur du chanteur Matoub Lounès pour enquêter sur son assassinat.

Dans toutes les villes où ils se sont rendus, les délégués d'AI se sont longuement entretenus avec les familles des disparus. ♦

Au ministère de la Justice ils ont demandé pourquoi les plaintes accusant les services de sécurité d'être les auteurs des enlèvements n'ont pas été suivies d'enquêtes judiciaires. Un temps considérable a été consacré à ce dossier, au sujet duquel ils affirment l'existence de « bavures et violations des droits de l'Homme ». Reste à attendre le rapport qu'établira AI pour savoir si elle s'est départie de certains de ses préjugés sur l'Algérie.

Amar H.

Tissemsilt, deux gendarmes assassinés

Deux gendarmes ont été tués jeudi dernier lors d'un guet-apens diabolique tendu par un groupe terroriste dans le douar El Youssoufi, près de Théniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt. Après avoir fait exploser une bombe artisanale de faible puissance, les terroristes ont déposé aux

alentours des morceaux de viande animale afin de faire croire que leur engin a fait des victimes. A la découverte du décor macabre ainsi planté par les criminels, des citoyens ont alerté des éléments de la Gendarmerie nationale. Alors que ces derniers se rendaient à une allure vers l'endroit

signalé, une autre bombe, autrement plus puissante que la première, a explosé, tuant sur le coup deux gendarmes dont un lieutenant. Ce procédé avait déjà été utilisé le mois écoulé près de Oued Djemâa où deux militaires en avaient été victimes.
B. M. H.

Le Matin 14.05.2000